

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD86

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 40

Dans la première phrase de l'alinéa 42, substituer aux mots :

« ces mesures seront »,

les mots :

« la remise en état ou la mise en conformité sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.